

TARIF A LA DEMI-JOURNEE (9h – 12h ou 14h/17h) POUR LES FAMILLES SOMAINOISES

(unité Anselme Lesage)

Dates	Tarif juillet 2018	Tarif août 2018	
Quotient familial	Du 9/07 au 27/07/2018 (soit 15 jours)	Du 1 ^{er} au 10/08/2018	Du 1 ^{er} au 22 /08/2018
QF Entre 0 et 369 €	11,25 €	6 €	11,25 €
QF Entre 370 et 499 €	20,25 €	10,80 €	20,25 €
QF Entre 500 et 700 €	27 €	14,40 €	27 €
QF > 700 €	46,50 €	24,80 €	46,50 €

TARIF A LA DEMI-JOURNEE (9h – 12h ou 14h/17h) POUR LES FAMILLES EXTERIEURES A LA COMMUNE

(unité Anselme Lesage)

Dates	Tarif juillet 2018	Tarif août 2018	
Quotient familial	Du 9/07 au 27/07/2018 (soit 15 jours)	Du 1 ^{er} au 10/08/2018	Du 1 ^{er} au 22 /08/2018
QF Entre 0 et 369 €	26,25 €	14 €	26,25 €
QF Entre 370 et 499 €	35,25 €	18,80 €	35,25 €
QF Entre 500 et 700 €	42 €	22,40 €	42 €
QF > 700 €	93 €	49,60 €	93 €



Les familles extérieures à la commune sont considérées comme somainoises et bénéficient du tarif somainois si elles répondent à l'une de ces 3 conditions :

- ⇒ La famille est domiciliée sur une commune extérieure mais au moins l'un des deux parents travaille sur Somain (fournir un justificatif)
- ⇒ La famille est domiciliée sur une commune extérieure mais l'enfant est gardé à l'année par une assistante maternelle habitant Somain (fournir contrat)
- ⇒ La famille est domiciliée sur une commune extérieure mais l'enfant est hébergé temporairement, l'été, chez les grands-parents habitant Somain (Fournir la copie du livret de famille prouvant le lien de parenté et un justificatif de domicile des grands-parents)